

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition :

Régate Départementale La Régate du Téléthon 2023

(N : 121964)

Dates complètes : Dimanche 3 décembre 2023

Grade : 5B

Séries ou classe : Toutes séries Dériveur (IND) et Optimist

Lieu : Grand Plan d'eau d'Argoeuves, 80470 Argoeuves

Autorités Organisatrices : Amiens Voile (C80007) et CDVoile de la Somme (D8000)

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR (règles d'introduction à la régata),
- le présent avis de course.

Le port d'une flottabilité individuelle est obligatoire

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte aux Optimist et aux dériveurs solitaires et doubles.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

2.2. La régates est ouverte aux pratiquants présentant

- leur licence Club FFVoile 2023 mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile 2023 mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs (voir ci-dessous).

3. DROITS A PAYER

Les frais d'inscription sont fixés à **0 €** par coureur.

IMPORTANT

Cette régates officielle s'inscrit volontairement dans le cadre du **AFM TÉLÉTHON**  **Téléthon 2023.**
Une urne sera accessible à tous permettant de recueillir les dons (espèces, cheque à l'ordre de l'AFM Téléthon) que les acteurs de cette régates souhaitent effectuer.
D'avance, Merci.

4. PROGRAMME

- Ouverture de la base : **9h30**
- Ouverture des inscriptions : **10h00**
- Mise à disposition du Comité de Course pour course à suivre : **11h00**
- **Nombre de courses prévues : de 2 à 4 Courses à suivre, EN CONTINU**
- Remise des prix vers **14h00** ou dès que possible après l'instruction des réclamations.

5. TYPE DE PARCOURS

Les parcours sont de type triangle.

Les parcours peuvent être modulés en fonction des types de bateau.

6. CLASSEMENT

7.1. Le classement sera établi selon le système de points *a minima* : 1^{er} = 1 point, 2^{ème} = 2 points, etc.

7.2. *Ex-æquo* : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

7.3. Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits + 1.

7.4. Comptabilisation du temps :

Les Optimist seront classés en *temps réel* et les dériveurs solitaires (toutes séries) et dériveurs doubles (toutes séries) seront classés en *temps compensé* selon la table de handicap.



7.5. Nombre de classement :

Deux classements seront établis :

- Optimist
- Solitaires toutes séries et doubles toutes séries.

7.6. Nombre de courses à valider pour constituer une série :

Deux courses validées sont nécessaires pour valider l'épreuve.

7.7. Courses retirées :

- Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur le total de ses scores dans toutes les courses.
- Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course,
- Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

**Les concurrent(e)s venant de clubs extérieurs sont invités à se faire connaître à l'avance.
(Voir contacts ci-dessous)**

8. INFORMATIONS ET CONTACT :

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :



Romain ARMAND : 06 21 90 02 97
armandrom@gmail.com



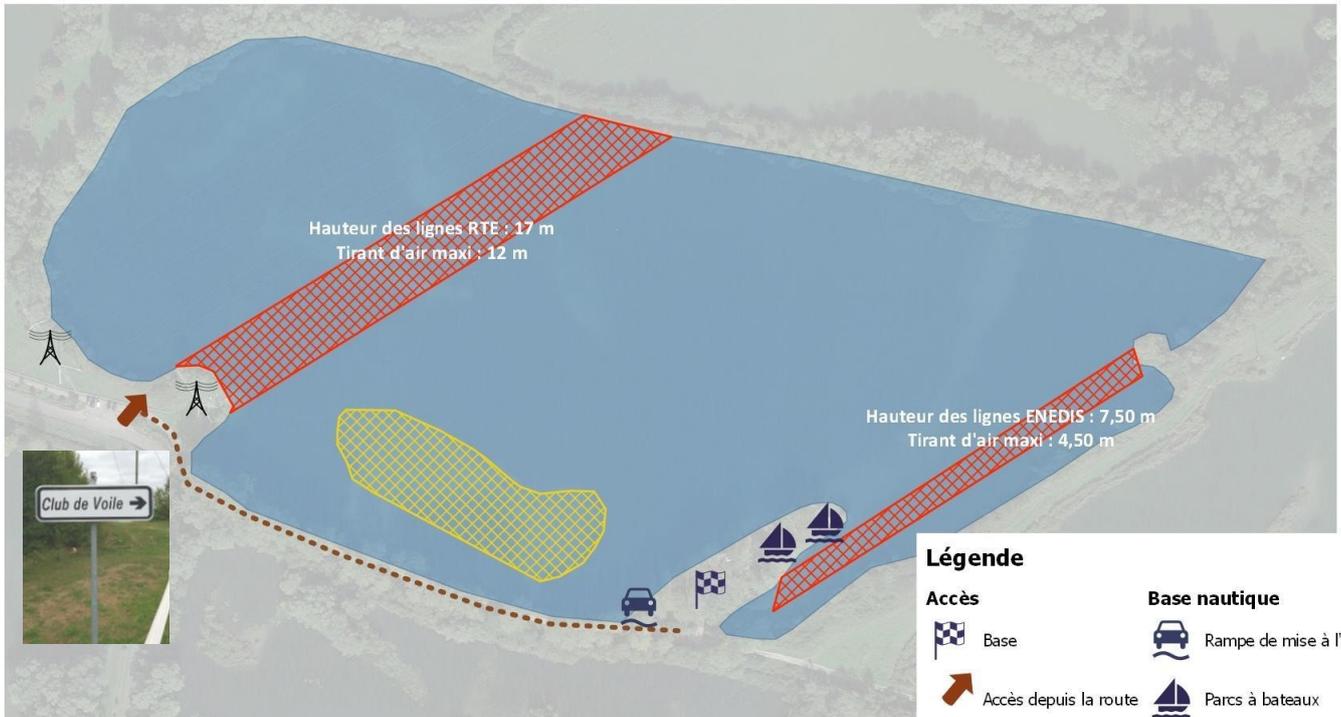
François JOLIVEAU 06 08 78 84 41
fjoliveau@yahoo.fr

Accès à la base

La base se situe sur la route reliant Argœuves et Dreuil-lès-Amiens. L'accès se trouve à proximité d'un pylône haute-tension.



Amiens Voile Plan de la base nautique d'Argœuves



Hauteur des lignes RTE : 17 m
Tirant d'air maxi : 12 m

Hauteur des lignes ENEDIS : 7,50 m
Tirant d'air maxi : 4,50 m

Légende

Accès



Base



Accès depuis la route



Chemin d'accès

Éléments de repérage



Pylône haute-tension

Base nautique



Rampe de mise à l'eau



Parcs à bateaux

Zones de vigilance



Hauts-fonds



Lignes électriques

0 50 100 m



Surface du plan d'eau : 10 ha
Longueur navigable : 400 m
Largeur navigable : 180 m

Coordonnées GPS de la base :
N 49,9230° / E 2,2329°
N 49°55'22" / E 2°13'59"

Réalisation: Amiens Voile
Septembre 2021



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ domicilié(e) à _____, en qualité de père, mère, tuteur, autorise _____ à participer à la

Régate Départementale Téléthon 2022

Organisée par l'association AMIENS VOILE – Base Nautique d'Argœuves et le CDVoile de la Somme,
Le dimanche 3 décembre 2023.

J'autorise d'autre part l'organisation et les dirigeants de la base nautique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence et d'hospitalisation : Oui / Non

Coordonnées téléphoniques des personnes à prévenir en cas d'urgence _____.

Fait à _____

Signature du représentant légal :

le / ... /2023.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr